

cette conclusion est mal vue. Outre que les Tartares devenant sédentaires durent trouver plus simple & plus commode d'adopter les loix du peuple conquis, que de travailler à une législation nouvelle dont leur vie errante ne leur avoit pas même donné l'idée, ne voit-on pas que les conquérans, ayant toujours été dans ces esclaves contrées comme un à dix ou douze mille, le gouvernement d'un peuple innombrable devenoit nécessairement celui d'une poignée d'hommes qui le subjugoit ? Ce triomphe prétendu est le résultat nécessaire de la nature des choses, & la preuve la plus complète de la lâcheté des Chinois. S'ils s'étoient mieux défendus & qu'ils eussent succombé de même, la destruction auroit été plus grande & l'influence du vaincu sur le vainqueur plus petite. Quand des torrens de Barbares ravagerent l'Empire romain, & exterminèrent la plus grande partie des nationaux, à peine resta-t-il quelques vestiges des loix & des arts des Romains. Quand les Saxons détruisirent les Brétons & établirent leur domination en Angleterre, ils anéantirent les institutions antérieures. Les Normands opprimerent à leur tour les Saxons ; mais si facilement que les vaincus restèrent beaucoup plus nombreux que les vainqueurs. L'Angleterre a conservé plus de loix d'origine saxonne que d'origine normande. Il faut donc avouer que les invasions des Tartares prouvent la pusillanimité des Chinois, & que l'incorporation de ceux-là parmi ceux-ci ne prouve point du tout l'excellence de la législation